

CONSENSUS

Revue canadienne d'actualités de normalisation

**Journée mondiale
de la normalisation
le 14 octobre**

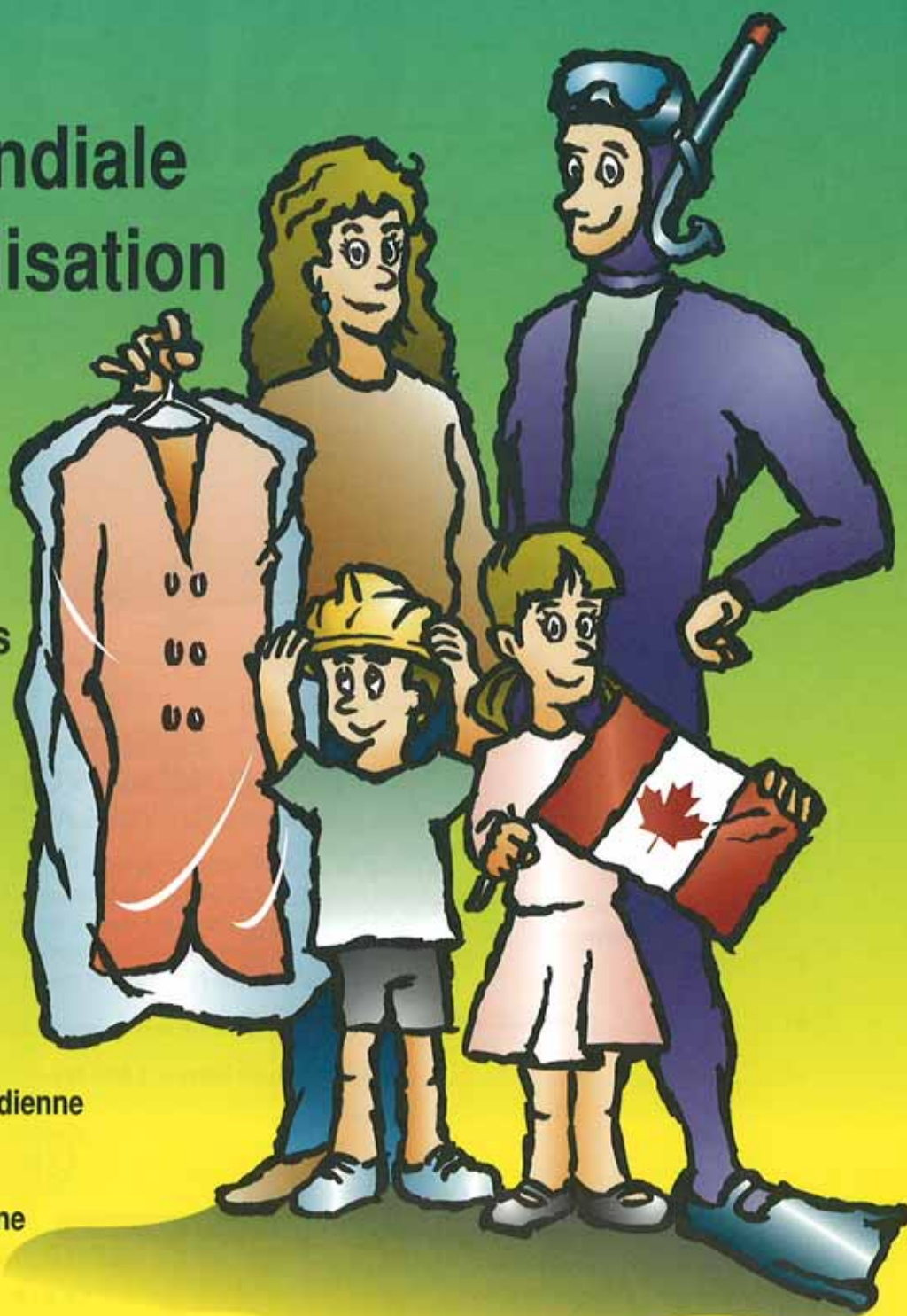
**Les normes
au quotidien**

- Opérations bancaires
- Sécurité automobile
- Composts

Plus...

Lancement de la Stratégie canadienne
de normalisation

Nouvelle norme d'audit commune
ISO 9000 et 14000



Service supérieur

Expertise technique

Reconnaissance mondiale

Expertise technique

Reconnaissance mondiale

Service supérieur



VOTRE ENTREPRISE S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS. LA CSA PEUT VOUS AIDER À LES ATTEINDRE.

Qu'il s'agisse de certification et de mise à l'essai de produits, d'élaboration de normes ou d'enregistrement de systèmes de gestion, nos services vous ouvriront les portes des marchés intérieurs et du monde. D'innombrables occasions sont à votre portée grâce à des services d'excellence et à l'attention accordée à vos besoins. Appelez-nous. Nous vous donnerons un avantage concurrentiel qui ajoutera de la valeur à vos produits et services et toutes les raisons au monde de traiter avec nous.

La CSA. Un service qui va au-delà de vos attentes.

Faites le 1 800 463-6727 ou www.csa.ca



MISE À L'ESSAI ET CERTIFICATION DE PRODUITS

ELABORATION DE NORMES

ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES DE GESTION



Conseil canadien des normes

Canada

CONSENSUS

Revue canadienne d'actualités
de normalisation

45, rue O'Connor, bureau 1200

Ottawa (Ontario) K1P 6N7

Tél. : (613) 238-3222; téléc. : (613) 995-4564;

c. élec. : info@scc.ca

CONSENSUS est publié six fois par année, en français et en anglais, par le Conseil canadien des normes au nom du Système national de normes. Son contenu peut être reproduit sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

CONSENSUS accepte les annonces qui sont conformes au Code canadien des normes de la publicité. Une telle acceptation n'est pas signe de l'accréditation ni de l'appui des annonceurs par le Conseil.

Le Conseil canadien des normes est la société d'État fédérale chargée d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

La rédaction invite les lecteurs à lui transmettre nouvelles, avis de nomination, suggestions, questions et lettres au rédacteur en chef.

CONSENSUS se trouve aussi dans le site Web du Conseil canadien des normes à l'adresse : <http://www.ccn.ca>.

Directeur des relations extérieures, Larry Moore
Rédacteur en chef, Lesly Bauer

Traduction, Hélène Couturier, Jeanne Reinhart et Alex Troicki

Rédacteur adjoint, Derek Stevenson

Rédactrice, Janet Hott

Conception graphique et publicité, Guy Ethier

Abonnements, Division des communications

ISSN 0380-1322



Le Conseil canadien des normes est le représentant autorisé du Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et parraine le Comité national du Canada à la Commission électrotechnique internationale (CEI)



Imprimé au Canada sur du papier recyclé et recyclable



VOL. 25, N° 5, SEPTEMBRE / OCTOBRE 1998

Dans ce numéro



Journée mondiale de la normalisation

Les normes au quotidien 6



Les normes, un atout pour tous, gens et entreprises 8



Les normes en un jour 9



Les normes, un bon placement 10



Une nouvelle norme pour la sécurité automobile 11

Une norme bien terre à terre! 12

Aussi
Nouvelle norme d'audit pour plus de compatibilité entre ISO 9000 et 14000 4

Normalisation – Une stratégie du Canada pour favoriser la compétitivité et promouvoir les intérêts sociétaux 5

Normes nationales du Canada 13

Examen public 14

Lettres et commentaires doivent être adressés à Lesly Bauer, rédacteur en chef de CONSENSUS, aux coordonnées ci-contre.



Nouvelle norme d'audit pour plus de compatibilité entre ISO 9000 et 14000

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a lancé un projet orienté vers la compatibilité des normes ISO 9000 de gestion de la qualité et ISO 14000 de management environnemental.

Ce projet a été mis sur pied à la demande d'organisations désireuses de réduire les dépenses, le temps et l'énergie que nécessitent la mise en œuvre et d'un système de management de la qualité (SMQ) et d'un système de management environnemental (SME), ainsi que leur enregistrement selon les normes ISO 9000 et ISO 14000. Bien qu'ayant en commun certains principes des systèmes de management, ces séries de normes ne sont pas toujours entièrement compatibles. L'enregistrement selon ces normes peut exiger des audits séparés.

L'un des buts visés est l'élaboration d'une norme d'audit basée sur des éléments communs aux deux séries et comprenant des modules distincts de SMQ et de SME. Une fois cette norme commune approuvée, les organismes pourront y recourir pour prouver leur conformité aux deux séries en se soumettant à un seul audit.

L'élaboration de cette norme doit commencer en novembre, date de la première réunion d'un groupe de travail mixte comprenant des membres des sous-comités sur l'audit des comités techniques responsables d'ISO 9000 (TC 176) et d'ISO 14000 (TC 207).

Ce groupe aura à régler les problèmes d'incohérence existant entre le projet de révision d'ISO 10011, norme sur l'audit des SMQ, et les dispositions relatives à l'audit contenues dans les normes de SME telles qu'ISO 14011.

Selon ISO 10011, par exemple, c'est l'auditeur qui est chargé de déterminer l'efficacité et la capacité d'un système qualité à atteindre les objectifs visés, alors que dans la norme ISO 14001, ce rôle fait partie d'un processus appelé « revue interne de direction ».

Les autres normes de ces séries demeureront à part. Toutefois, le TC 176 et le TC 207 ont résolu de travailler en collaboration plus étroite pour que les normes continuent d'être compatibles et ont établi des comités mixtes sur les systèmes de management et la terminologie. Un groupe de coordination mixte formé de représentants de ces comités techniques veillera au bon déroulement de cette entreprise. L'ISO invite ses pays membres à coordonner leurs positions à l'échelle nationale avant de les présenter sur la scène internationale.

Pour assurer la compatibilité permanente de ces normes, l'ISO a l'intention d'en synchroniser les cycles de révision. Comme toutes les normes ISO, celles des séries ISO 9000 et ISO 14000 sont soumises à un examen et révisées, au besoin, tous les cinq ans. La révision de la série ISO 9000 est déjà en cours et devrait se terminer en l'an 2000. Celle des normes ISO 14000 ne devait pas être entamée avant l'année prochaine. Mais, au cours de la réunion plénière qui s'est déroulée en juin à San Francisco, le TC 207 a décidé de ne pas attendre pour entreprendre la révision des principales normes ISO 14000 afin que les versions révisées soient publiées en même temps. ■

Une version de cet article a paru dans la revue Hazardous Materials Management.

L'expérience : un « must » dans le processus de révision

Selon une étude réalisée dernièrement, on compte dans le monde plus de 160 000 systèmes de management de la qualité et plus de 5 000 systèmes de management environnemental enregistrés selon les normes ISO 9000 et 14000. Il n'est donc pas surprenant que dans les travaux de révision de ces séries de normes, l'ISO cherche conseil auprès de véritables experts, les utilisateurs de normes.

L'ISO et les organismes nationaux qui en font partie, le Conseil canadien des normes compris, ont mis en œuvre divers moyens pour connaître l'opinion de ces utilisateurs. L'un des sous-comités du TC 176, responsable de la série ISO 9000, a déjà, par exemple, mené un sondage à l'échelle internationale. Ce sondage, auquel ont participé 1 120 personnes issues de 40 pays, a révélé que les utilisateurs voulaient avoir des normes qui :

- soient rédigées en des termes plus simples;
- facilitent plus encore l'intégration des systèmes de management appliqués à la qualité, à l'environnement, aux finances et à la santé et la sécurité du travail;
- insistent davantage sur l'amélioration continue;

- comprennent une méthode axée sur un modèle de processus;
- mettent davantage l'accent sur la satisfaction de la clientèle;
- accordent plus d'importance au monde des affaires.

Les utilisateurs seront représentés au sein du groupe de coordination mixte qui dirige les travaux visant à rendre plus compatibles ISO 9000 et 14000 (voir ci-dessus).

L'année prochaine, certains d'entre eux auront l'occasion de « mettre à l'essai » partout dans le monde la version révisée des normes ISO 9000 en appliquant ces dernières et en présentant à l'ISO un compte rendu de leur expérience.

Au pays, le Comité national du Canada de l'ISO fera une étude de l'expérience canadienne relative à la mise en œuvre des deux séries. Ce projet portera sur les facteurs incitant les organismes à se faire enregistrer, sur les forces et les faiblesses du processus d'enregistrement, sur les effets de l'enregistrement ou sur leur absence, ainsi que sur les avantages et les inconvénients que présentent les normes. Cette étude devrait se terminer à la fin mars.



Normalisation – Une stratégie du Canada pour favoriser la compétitivité et promouvoir les intérêts sociétaux

Le Conseil canadien des normes et des représentants du monde des affaires et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux se sont réunis récemment pour entreprendre l'élaboration de la première stratégie de normalisation du Canada.

Cette stratégie servira au pays de plan directeur pour l'adoption des mesures et l'établissement des priorités indispensables dans le domaine de la normalisation pour améliorer le bien-être social, environnemental et économique du Canada.

« Les problèmes récents du marché mondial font ressortir le besoin du Canada de s'ériger en chef de file des secteurs à valeur ajoutée de la nouvelle économie. C'est précisément dans ces secteurs que les normes sont le plus importantes et où la Stratégie canadienne de normalisation rapportera le plus », a déclaré John Manley, ministre de l'Industrie et ministre responsable du Conseil canadien des normes.

Au Canada, le Conseil canadien des normes voit au bon déroulement des activités du Système national de normes,

système dont font partie près de 15 000 Canadiens participant à l'élaboration des normes canadiennes et internationales, ainsi que plus de 200 organismes chargés de l'évaluation de la conformité.

« Ce qui fait la force des travaux de normalisation du Canada, c'est le merveilleux esprit de collaboration des Canadiens. La Stratégie canadienne de normalisation nous aidera à capter cette énergie et à la canaliser dans des questions de première importance telles que le développement durable, le commerce et la santé et la sécurité », d'expliquer Linda Lusby, présidente du Conseil canadien des normes.

Le Conseil consultatif des intéressés (CCI), qui s'est réuni pour la première fois le lundi 31 août, est chargé d'élaborer cette stratégie. Outre la présidente du Conseil, le CCI comprend cinq représentants de l'industrie, trois du gouvernement (un du fédéral, deux des provinces et territoires), trois des organismes non gouvernementaux, quatre du Système national de normes (un pour chacun des suivants : organismes d'élaboration de normes, organismes d'évaluation de la conformité, organismes d'essais et organismes registraires) et un représentant du personnel du CCN. Le directeur général du CCN y siège à titre de membre d'office.

On prévoit dévoiler cette stratégie dès l'automne 1999. Pour en savoir plus sur la Stratégie canadienne de normalisation, il suffit de se rendre dans le site Web à : <http://www.ccn.ca>, d'envoyer un message électronique à : info@scc.ca ou de composer le (613) 238-3222. ■

Évaluation des laboratoires : union du CCN et du BNQ

Grâce à un nouvel accord intervenu entre le Conseil canadien des normes (CCN) et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), les laboratoires du Québec pourront désormais prouver plus facilement et à moindre coût leur compétence à leur clientèle.

En vertu de cet accord, le personnel qualifié du BNQ pourra évaluer les laboratoires du Québec désireux de se faire accréditer dans le cadre du Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) du CCN. Le BNQ gère déjà, au nom du gouvernement du Québec, un programme d'agrément des laboratoires. Cet accord permettra aux laboratoires d'adresser une seule demande à ces deux organismes sans devoir se faire évaluer à deux reprises ni à se conformer à des séries de critères différentes. ■

Pour vos documents techniques et autres, votre guichet est... central!

- ✓ Normes industrielles américaines
- ✓ Normes internationales et européennes
- ✓ Séries ISO 9000 et ISO 14000
- ✓ Spécifications et normes américaines fédérales et militaires
- ✓ Spécifications et normes gouvernementales internationales
- ✓ Collections de documents et abonnements
- ✓ Publications, manuels et documents de référence techniques
- ✓ Normes générales
- ✓ Normes de l'IEA, de la TIA et de l'IEEE
- ✓ Services de recherche sur la propriété intellectuelle

...et plus

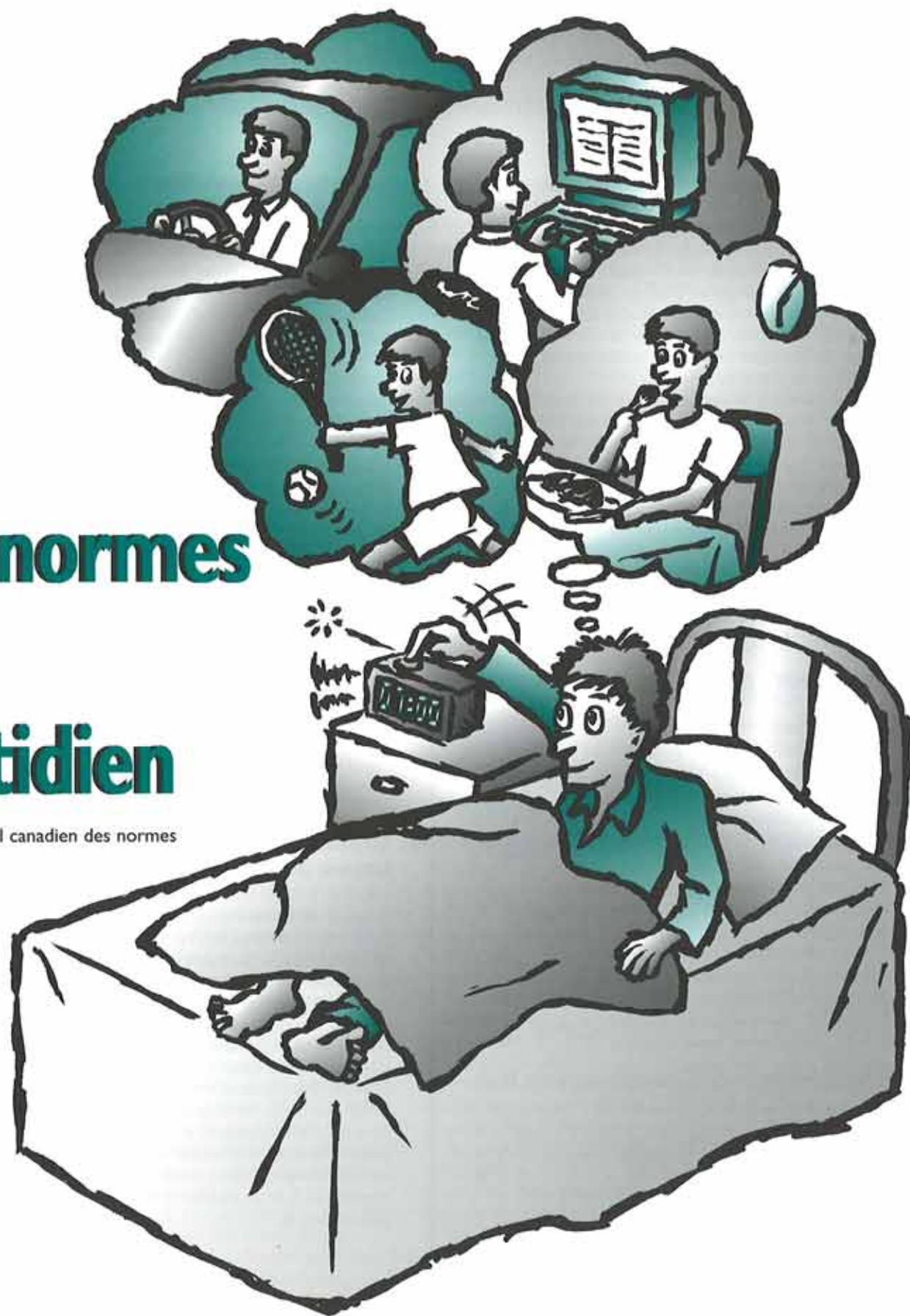
Pour commander, composez sans frais
1 800 854-7179



240, rue Catherine, bureau 305, Ottawa (ON) K2P 2G8
Tél. : (613) 237-4250 • Téléc. : (613) 237-4251
C. élec. : gic@micromedia.on.ca • Internet : <http://global.ih.com>

Les normes au quotidien

Janet Ilott, Conseil canadien des normes



Les feuilles d'automne, la tarte à la citrouille... et les normes?

N'oubliez pas, l'automne n'est pas seulement le temps de l'Action de grâce, c'est aussi celui de la Journée mondiale de la normalisation qui est fixée au 14 octobre. Cette année, CONSENSUS a invité plusieurs organismes de normalisation à rédiger des articles sous le thème de « Les normes au quotidien ». Ceux qu'ils nous ont présentés traitent de sujets aussi divers que la sécurité automobile et le jardinage, prouvant ainsi que les normes sont véritablement nos « partenaires silencieux » dans un si grand nombre d'activités quotidiennes.



Demain matin, en sortant le bras de dessous les couvertures pour baisser pour la troisième fois la sonnerie de votre réveil, réfléchissez un moment avant de refermer les yeux – tout ça, c'est la faute à qui? Au Roi Henri 1^{er} d'Angleterre!

Selon la légende, le Roi Henri 1^{er} d'Angleterre a décrété, il y a 700 ans de cela, que le yard était égal à la distance du bout de son nez au bout de son pouce.

Henri 1^{er} venait, à sa manière, de doter son royaume d'une nouvelle norme de mesure. Cette norme est l'ancêtre lointain de bon nombre de normes relatives à la sécurité et à la fiabilité des réveils, notamment celle déterminant la durée de la seconde.

De nos jours, le monde des normes dépasse de loin les parties du corps de la personne royale. Il touche le moindre produit et le moindre service utilisés quotidiennement, tant le réveil qui nous sort du lit tous les matins que la voiture qui nous conduit au bureau. Il existe des milliers de normes nationales et internationales pour chaque chose, tant les appareils culinaires et les articles de sport que les ordinateurs et le matériel de plongée.

Les normes sont des publications ayant chacune quelque chose à dire au sujet d'un produit, d'un service ou d'un système. Elles varient en longueur, pouvant aussi bien compter quelques mots que quelques centaines de pages. Les normes contiennent toutes des clauses relatives à la sécurité (il ne faut pas se faire électrocuter par un réveil), au rendement (votre réveil devrait indiquer l'heure exacte) et à la compatibilité (la fiche qu'il comporte devrait s'adapter aux prises murales prévues près des lits).

Contrairement à ce qu'elles étaient du temps d'Henri 1^{er}, de nos jours les normes sont élaborées par des comités de personnes intéressées au sein desquels sont représentés les fabricants, les gouvernements, les consommateurs et les groupes d'intérêts spéciaux. Une norme est le produit du consensus de toutes les parties intéressées à ce travail.

Pour mener à bien le processus de normalisation, le Conseil canadien des normes (CCN), société d'État, a mis sur pied le Système national de normes (SNN). Celui-ci réunit les efforts de quelque 15 000 personnes contribuant aux activités de comités d'élaboration de normes ainsi que

ceux de 250 organisations chargées de diverses activités de normalisation.

Certaines organisations du SNN sont expertes en matière d'élaboration de normes. D'autres testent les produits en fonction de ces normes. D'autres encore certifient les produits. Certaines, enfin, cumulent plusieurs de ces fonctions. En qualité de coordonnateur du système, le CCN accrédite ces organisations, en établissant leur capacité à réaliser le travail en question, qu'il s'agisse d'essai de fixations ou de certification de casques.

La plupart des normes sont volontaires. Un grand nombre de sociétés les appliquent parce que cela est bon pour leurs affaires. Certaines normes peuvent aussi devenir obligatoires étant citées en référence dans des lois fédérales ou provinciales. Les gouvernements provinciaux ont, par exemple, rendu illégale la vente des produits non conformes aux normes canadiennes de sécurité électrique.

Mais il faut dire que les normes vont bien au-delà des frontières du Canada! Vous êtes-vous jamais demandé comment un ordinateur fabriqué au Mexique pouvait se brancher à un moniteur fabriqué à Hong Kong? La réponse réside dans les normes internationales, publications que peuvent adopter tous les pays du monde. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) sont deux organisations importantes d'élaboration de normes internationales, et c'est le CCN qui coordonne la participation du Canada à leurs activités.

Vous qui ne pouvez expliquer l'effet de la normalisation sur la vie quotidienne, pensez seulement à la distance que vous parcourez tous les jours pour vous rendre au bureau, à la quantité de lait que vous achetez chaque semaine ou à la température indiquée par votre thermomètre. Après tout, la première norme approuvée au Canada comme Norme nationale n'a-t-elle pas été le système métrique? ■

Les normes, un atout pour tous, gens et entreprises

CSA John Vincic, Association canadienne de normalisation

Plongeurs, enfants avides de sensations et fous de grillades ont tous un point commun, qui n'est pas évident, lequel? Ces gens, comme la plupart des produits d'usage actuel, partagent tous au moins une chose, les normes.

Les normes sont des publications qui établissent les pratiques, les exigences techniques et la terminologie acceptables pour presque la totalité des produits que nous utilisons. Elles sont de la partie tant dans nos activités de plongeur en eaux profondes, de passager de véhicules de montagnes russes que de préposé aux grillades.

Tout importantes qu'elles soient, les normes ne sont pas le simple résultat de l'opération du Saint-Esprit! Il existe au Canada quatre organismes d'élaboration de normes, dont l'Association canadienne de normalisation (CSA).

La marque populaire de la CSA apparaît chaque année partout dans le monde sur plus d'un milliard de produits. Le Canadien moyen posséderait un minimum de 50 articles portant cette marque, qui peuvent aussi bien être des lampes et des ampoules que des casques de hockey, des pommes de douche et des grille-pain.

Dans le quotidien, peu de gens pensent aux normes et à leur impact sur leur vie. Pourtant, chaque jour, des centaines de normes, « invisibles », contribuent à améliorer la vie des Canadiens. Les normes établissent une uniformité de conception permettant aux pièces d'être adaptables et fixent le rendement acceptable assurant le bon fonctionnement des choses. Elles définissent également les exigences en matière de sécurité qui visent à réduire le risque de blessures corporelles.

C'est grâce aux normes si nous avons l'eau courante dans la salle de bain. Le grille-pain qui se trouve dans la cuisine est conforme à des normes de sécurité électrique. En fait, tout notre système électrique est conçu en fonction de normes strictes de sécurité, tout comme le casque que nous portons pour aller au bureau à bicyclette et l'ascenseur de l'immeuble où nous travaillons. Enfin, si, après une journée de travail, nous allons prendre un bain tourbillon relaxant, c'est, vous l'aviez deviné, dans une baignoire certifiée selon certaines normes.

La CSA élabore des normes pour tous ces produits et bien d'autres encore. Le recours aux normes est, de plus, indispensable à la réussite dans les affaires. Partout dans le monde, la CSA teste des produits selon les exigences des normes nécessaires aux fabricants du monde entier pour l'apposition des marques exigées pour vendre leurs produits dans les marchés de leur choix. Il est de l'intérêt des consommateurs de savoir qu'un produit portant la marque CSA, quel que soit son lieu de fabrication,

respecte les exigences du Canada.

Depuis 1919, année de sa fondation, la CSA a élaboré ou publié plus de 3 000 normes. Avec le temps, les normes ont elles-mêmes changé. Outre les normes techniques, il existe des normes basées sur la gestion qui définissent les critères de bon usage du matériel, de gestion efficace des processus et d'application judicieuse de la technologie de la production.

Le QMI, une division de la CSA et principal registraire des systèmes de management d'Amérique du Nord, aide les sociétés à appliquer les normes basées sur la gestion qui régissent les processus des organisations. Le respect de ces normes aide les entreprises à être plus efficaces et plus compétitives.

Les organismes d'élaboration de normes ont tendance à se soucier de plus en plus de préoccupations sociales. La CSA est la première organisation nord-américaine d'élaboration de normes à introduire un code modèle pour la protection des renseignements personnels et une norme sur l'aménagement forestier durable.

De nos jours, les organismes de ce genre prévoient les besoins du 21^e siècle. Des études démographiques révèlent que le nombre des Canadiens de plus de 65 ans est appelé à doubler au cours du prochain millénaire. À la CSA, on s'active pour créer de futures normes capables de répondre aux besoins particuliers de la population croissante de cette tranche d'âge.

Le but des organismes d'élaboration de normes est bien de s'arranger pour que les normes conviennent aux gens comme aux entreprises. C'est dans ce sens qu'œuvrent les employés, les bénévoles et les membres qui élaborent les normes et, ce faisant, ils s'efforcent d'améliorer la vie des Canadiens. ■



Les normes en un jour

ONGC Marian L. Gaucher, Office des normes générales du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

« **Q**u'est-ce que faites-vous dans la vie? » Cette question, toute banale qu'elle soit, ne me déplaît pas puisqu'elle peut donner lieu à une discussion intéressante sur le monde fascinant de la normalisation. Là ne s'arrête pas cet intérêt, car les normes font partie de notre quotidien et contribuent en grande partie à nous procurer une certaine qualité de vie.

Récemment, alors que je me trouvais dans l'avion pour me rendre sur la côte Ouest, j'ai bavardé avec une voisine sympathique du nom de Joan. Nous nous étions à peine présentées que déjà nous discutons de la nature de mes fonctions à l'Office des normes générales du Canada (ONGC), sujet généralement abordé dans mes rencontres avec des gens du milieu de travail, des groupes communautaires ou des relations sociales.

J'ai expliqué à Joan que les normes étaient des publications décrivant les caractéristiques, les méthodes d'essai et la terminologie se rapportant à des produits, des systèmes et des services; que ces documents étaient élaborés par des comités dont les membres représentent divers groupes d'intérêts et un large éventail de compétences techniques; et que l'ONGC était l'un des nombreux organismes élaborant des normes au Canada et dans le monde.

Comme la plupart des gens que j'ai rencontrés, Joan avait entendu parler des normes, mais ne savait pas exactement comment elles étaient créées ni de quelle façon elles intervenaient dans la vie quotidienne. Elle a trouvé très intéressant de savoir que l'élaboration des normes se faisait à partir d'un processus consensuel tenant compte du point de vue de chaque participant.

Au cours du voyage, j'ai choisi quelques exemples de normes puisés dans la vie quotidienne des deux heures que je venais de passer. Quand j'ai quitté le bureau, j'ai

remarqué que l'aiguille du voyant d'essence indiquait que le réservoir de l'auto était presque « vide ». Après avoir fait le plein (CAN/CGSB-3.5, *Essence automobile sans plomb*), je suis allée chercher un manteau chez le nettoyeur (CAN/CGSB-86.1, *Étiquetage pour l'entretien des textiles*), puis déposer un chèque à la banque (CAN/CGSB-9.47, *Papier bond pour l'impression de chèques au moyen du système de la reconnaissance de caractères magnétiques*).

En entendant une sirène, sur le chemin menant à l'aéroport, j'ai cédé la voie à un camion de pompiers et remarqué que ceux-ci portaient des vêtements de protection (CAN/CGSB-155.1, *Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes, destinés aux sapeurs-pompiers*). Ensuite, pour contourner les travaux de réfection de la route, j'ai fait un détour (CAN/CGSB-16.6, *Principaux usages et glossaire des bitumes routiers* et CAN/CGSB-148.1, *Méthodes d'essai des géosynthétiques*) et suis passée devant un immeuble en construction (CAN/CGSB-1.36, *Vernis d'intérieur aux résines alkydes d'usage général*, CAN/CGSB-7.2, *Poteaux d'acier réglables* et CAN/CGSB-12.20, *Règles de calcul du verre à vitre pour le bâtiment*).

À l'aéroport, j'ai remarqué qu'on utilisait un drapeau du Canada (CAN/CGSB-98.1, *Drapeau national du Canada (pour utilisation à l'extérieur)*) pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Une fois à bord de l'avion, juste avant le décollage, je me suis sentie en sécurité sachant que j'étais protégée une fois de plus, et ce, grâce aux essais non destructifs d'aéronefs (CAN/CGSB-48.9712).

Un peu plus tard, en survolant les toits des maisons (CAN/CGSB-37.54, *Membrane de poly (chlorure de vinyle) pour le revêtement de toitures et l'imperméabilisation à l'eau*), j'ai admiré des paysages à couper le souffle. La vue du sol m'a rappelé l'importance des données géographiques et le rôle joué par les normes dans ce domaine (CAN/CGSB-171.4, *Canadian Geomatics Interchange Standard - Digital Geographic Information Exchange Standard*). En survolant le Canada d'une province à l'autre, on se rend compte à quel point les normes transcendent vraiment les frontières nationales et internationales.

Ces quelques exemples puisés dans les deux heures écoulées n'ont pas manqué de rappeler le rôle prépondérant des normes dans la vie quotidienne et l'incidence majeure qu'elles ont, elles et ceux qui participent à leur élaboration. Comme d'habitude, cette conversation avec Joan m'a laissée enthousiaste devant la multitude de normes existant et devant la possibilité d'élaboration de toutes celles qui suivront. ■

Les normes, un bon placement

Christine Arjoonlal, Association des banquiers canadiens

Qu'est-ce qui peut transformer une industrie tout en étant assez petit pour tenir dans votre portefeuille?

L'impact sur l'épargne et les dépenses de l'avènement de la carte bancaire et de la carte de crédit est vraiment considérable. Ce simple morceau de plastique représente, en réalité, l'association impressionnante du recours à une technologie de pointe et de l'expression d'une coopération internationale.

Chacun sait, en effet, que la bande magnétique est placée au dos de la carte. Que serait-il donc arrivé si le Canada en avait décidé autrement?

Ce serait tout simplement la pagaille! Pour commencer, les Canadiens ne pourraient utiliser leur carte que dans leur propre pays. Qui plus est, nos lecteurs de cartes ne seraient conçus que pour lire nos cartes, à nous, Canadiens; et personne, nulle part ailleurs dans le monde, ne pourrait se servir de sa carte dans notre pays.

Imaginons une situation pire encore : celle où les différentes banques auraient choisi de placer cette bande à d'autres endroits... Les cartes ne fonctionneraient alors pas dans la plupart des guichets automatiques.

Rien de tout cela n'est arrivé! Et c'est au monde de la normalisation que le doivent les Canadiens. On a établi dans un document intitulé *Cartes d'identification - Cartes de transactions financières* (CAN/CSA ISO/CEI 7813), l'endroit où placer la bande magnétique, de même que d'autres critères, ce qui évite aux Canadiens bien des problèmes quand ils se rendent à leur guichet automatique.

Les normes sont des publications qui prescrivent les exigences et la terminologie techniques de presque tous les produits que nous utilisons. Tout comme c'est le cas de la plupart des normes, la norme CAN/CSA ISO/CEI 7813 est une norme volontaire. Mais les banquiers savent pertinemment que s'ils ne la respectaient pas, ils perdraient clients et argent.

Il existe une autre norme, que les Canadiens ne connaissent peut-être pas, mais dont ils ont probablement déjà constaté les effets, c'est la norme ISO 4217, *Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds*. Celle-ci permet de reconnaître la monnaie en établissant un code alphabétique à trois lettres et un code numérique à trois chiffres correspondant. Dans le code alphabétique, les deux premières lettres sont dérivées du nom du pays, la troisième ayant pour origine le nom de la monnaie. Le code numérique vient du *United Nation Standard Country* ou *Regional Code*. Celui du Canada est le code CAD, le code numérique étant 124.

Si un grand nombre de normes sont élaborées au Canada, bien d'autres le sont ailleurs dans tous les coins du monde. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) sont les principaux organismes d'élaboration des normes internationales dont certaines, notamment la norme sur les cartes bancaires, ont été adoptées en tant que



normes canadiennes.

Bien que nous ne soyons pas toujours conscients de leur existence, les normes sont un élément fondamental de la vie quotidienne. Divers domaines, tant ceux des soins de santé, des télécommunications, de l'électronique que ceux de l'agriculture, du vêtement et des mines, possèdent leurs normes, qui déterminent leur façon de fonctionner, leur apparence et la manière de les utiliser.

Les banques n'y font pas exception. Les normes ne s'appliquent pas uniquement aux cartes. Elles touchent tous les aspects des opérations bancaires, de la simple transaction et du fonctionnement des guichets automatiques et autres machines, à la taille, la forme et l'endroit où placer les petits chiffres qui se trouvent au bas des chèques. Qu'il fasse ou non intervenir la haute technologie, le processus d'élaboration de chaque norme exige beaucoup de temps.

Le processus de normalisation est un processus démocratique qui nécessite l'accord de toutes les parties intéressées. En d'autres termes, ceux et celles qui participent à l'élaboration des normes bancaires peuvent s'attendre à devoir passer au vote. En effet, un projet de norme n'est adopté comme Norme internationale qu'après avoir fait l'objet de plusieurs votes.

C'est le Conseil canadien des normes (CCN), une société d'État fédérale encourageant la normalisation, qui représente le Canada à l'ISO. Cet organisme supervise le Comité consultatif canadien associé au comité de l'ISO sur les normes bancaires. L'Association des banquiers canadiens (ABC), entreprise représentant les banques canadiennes à chartre, prête assistance au CCN en coordonnant la participation de l'industrie bancaire au cours de ce processus. Le comité consultatif examine les propositions de nouvelles normes et établit la position du Canada après avoir discuté de toutes les opinions émises.

Si le siège social de l'ISO, situé à Genève, en Suisse, semble terriblement loin de votre guichet automatique, les normes obtenues garantissent tout, de la sécurité des renseignements personnels à l'exactitude de votre compte, et ce, chaque fois que vous y avez recours dans vos activités bancaires. ■

Une nouvelle norme pour la sécurité automobile



Peter Moore, Laboratoires des assureurs du Canada

Un document de 21 pages, que la plupart des Canadiens ne liront pas, pourra-t-il contribuer à mettre un frein à l'avalanche des vols de voiture? Les membres d'un comité de fabricants, d'assureurs, de policiers et de consommateurs pensent que oui.

Au Canada, le phénomène du taux élevé de vols de ce genre préoccupe de plus en plus les consommateurs et les assureurs. Les propriétaires de voiture désireux de protéger leur véhicule ont, entre autres, recours à des dispositifs de blocage de la direction et à des systèmes d'alarme prévus pour empêcher les intrus de faire démarrer leur voiture. Ils n'obtiennent là qu'un résultat mitigé.

Il a été difficile, jusqu'à présent, d'évaluer l'efficacité de ces moyens. Les choses sont cependant sur le point de changer grâce à la publication d'une norme des Laboratoires des assureurs du Canada (ULC), *Norme sur les systèmes et les appareillages de prévention du vol de véhicules automobiles : Immobilisation électronique* (CAN/ULC-S338-98).

Les normes sont des documents qui établissent les pratiques, les exigences techniques et la terminologie acceptées pratiquement pour tous les produits et services que nous utilisons. La norme de l'ULC, publiée en mai, constitue une référence nationale pour les systèmes antivol de véhicule. Comme la plupart des normes, c'est une norme volontaire, mais les fabricants savent pertinemment que s'ils ne la respectent pas, ils n'y gagneront pas.

Cette norme ne précise pas la façon dont on devrait concevoir et faire marcher les systèmes antivol. Elle décrit plutôt les caractéristiques essentielles de leur rendement. Ce genre de système devrait, par exemple, s'activer dans les 30 à 60 secondes qui suivent l'arrêt du moteur. Il est censé résister à quiconque tenterait de passer outre ou de le déjouer. Il doit aussi résister à la série de tests de simulation d'effets d'utilisation prolongée, des extrêmes de températures, de la pluie et de l'humidité et du sel répandu sur les routes. De plus, si une voiture est munie d'un signal d'alarme, celui-ci doit s'arrêter de fonctionner au bout d'une minute et s'éteindre complètement s'il a été activé plus de trois fois de suite, et ce, en grande partie pour préserver partout la tranquillité des voisins.

Même si elles portent sur pratiquement tout ce qui existe, des téléphones aux ordinateurs, la plupart des normes ont au minimum un point commun : leur raison d'être, celle de servir à régler un problème. Cette norme n'y fait pas exception. La facture que représentent les véhicules non retrouvés et les pièces volées se monte à plus de 600 millions de dollars.

C'est ce qui a incité une coalition représentant les parties intéressées, entre autres l'industrie de l'assurance et les fabricants d'automobiles, à réclamer l'élaboration d'une norme précisant les exigences minimales des systèmes de prévention du vol. Cette demande a été faite auprès de l'ULC, organisation canadienne sans but lucratif qui, en



plus d'être un organisme d'élaboration de normes accrédité, fournit à l'industrie des services d'essais, de certification et d'enregistrement des systèmes de management.

L'un des buts premiers de l'ULC dans la rédaction de la norme CAN/ULC-S338-98 était d'harmoniser les normes nationales et internationales existantes sur la prévention du vol, ce qui a demandé le réexamen des exigences des normes équivalentes des États-Unis, d'Europe, d'Australie et d'Afrique du Sud. Ce travail d'harmonisation, en facilitant l'entrée sur le marché canadien de dispositifs de fabrication étrangère, servira aux consommateurs, leur procurant ainsi un plus grand choix de modèles.

Mieux, même, les avantages qu'apporte cette norme ne se limiteront pas au marché mais iront jusqu'à toucher le porte-monnaie du Canadien moyen. Le Centre d'information sur les véhicules du Canada (CIVC) prépare actuellement un programme basé sur la norme qui servira à la tenue à jour d'une base de données sur les systèmes antivol conformes aux critères de l'ULC. Cette base de données aidera les assureurs à choisir parmi les systèmes existants ceux dont la police d'assurance devrait faire l'objet d'un escompte. Voilà qui devrait encourager les fabricants à respecter les critères de l'ULC dans la fabrication de leurs produits, tout en permettant d'offrir aux consommateurs canadiens dont le véhicule est muni de ce genre de dispositif un escompte sur leur prime d'assurance.

Cette norme ne demeurera pas longtemps la seule de son espèce puisque l'ULC compte élaborer, dans le courant de l'année à venir, une norme d'installation supplémentaire (CAN/ULC S339). Celle-ci fixera les exigences relatives à l'installation des systèmes par un fabricant autre que celui du véhicule. Une initiative qui ne manquera pas de rassurer quelque peu les propriétaires de voiture canadiens! ■

Une norme bien terre à terre!

BNQ

Danielle Allard,
Bureau de normalisation du Québec



Que les jardiniers se réjouissent! Un produit lancé par le Bureau de normalisation du Québec adoucira encore le parfum des roses et stimulera la pousse des plants de tomates. C'est un produit qui n'a rien à voir avec les outils de jardinage habituels. Il s'agit là d'une norme, intitulée *Amendements organiques - Composts* (CAN-BNQ 0413-200).

Les normes sont des documents contenant les lignes directrices relatives aux produits et aux services que nous utilisons. Qu'elles portent sur les ordinateurs, l'équipement de protection ou des produits aussi élémentaires que les composts, les normes ont presque toutes au moins un point commun. Elles sont là pour régler un problème.

Cette norme du BNQ est née d'une préoccupation grandissante des producteurs de composts et des responsables de la réglementation, de plus en plus inquiets de voir que tout sous le soleil, des déchets domestiques à l'herbe coupée, peut entrer dans la composition des composts. Il fallait sans tarder intervenir pour assurer l'efficacité et la sécurité de ces produits.

Le BNQ a mis sur pied un comité formé de producteurs de composts, de futurs utilisateurs et de responsables de la réglementation qu'il a chargé de régler cette question. Après avoir étudié le dossier, le comité a décidé non pas de s'attaquer au procédé de fabrication des composts, mais plutôt de mieux définir les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques admissibles de ces produits!

En limitant au maximum la teneur en eau, la norme vise à assurer au consommateur que le produit ensaché qu'il se procure n'est pas juste de l'eau. Elle établit la teneur minimale totale en matières organiques pour assurer une contribution minimale du produit à l'enrichissement du sol. La limite de concentration des différents éléments a pour

effet de prévenir l'accumulation non désirée dans les sols de certains métaux, alors que les contraintes relatives à la maturité des composts sont un moyen de s'assurer que le procédé de compostage a bien été contrôlé.

La norme en question précise aussi les teneurs maximales acceptables en organismes pathogènes, tels que la salmonelle, et ce, pour prévenir tout problème de santé pour ceux et celles entrant en contact avec les composts.

Mais l'existence d'une norme n'entraîne par forcément son respect! La plupart des normes étant volontaires, rien ne garantit que tous les produits y seront conformes.

Pour le savoir, il faut chercher la marque de certification du BNQ ou celle de l'un des 17 autres organismes de certification accrédités par le Conseil canadien des normes (CCN), société d'État dont le mandat est d'encourager une normalisation efficace et efficace. Cette marque indique que le producteur a prouvé, à la satisfaction de l'organisme de certification, la conformité des composts à la norme.

Les normes dépassent largement le domaine du jardinage. Certaines normes s'appliquent aux technologies de l'information les plus avancées et d'autres aux articles d'usage quotidien les plus simples, tels que les verres à vin et les grille-pain. En d'autres termes, en tenant compte de nos plants de tomates et de nos rosiers, la norme du BNQ sur les composts n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui permet de prouver à quel point les normes sont là pour nous faciliter l'existence. ■

Normes nationales du Canada

Depuis la parution du dernier numéro de *CONSENSUS*, le Conseil canadien des normes a entériné les normes suivantes en tant que Normes nationales du Canada (NNC). Pour obtenir des renseignements sur la disponibilité des normes et leur prix, ou pour passer une commande, veuillez communiquer avec l'organisme d'élaboration de normes compétent à l'adresse ci-dessous. Certains documents peuvent n'être disponibles que dans l'une des deux langues officielles.

Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Téléphone : (418) 643-5114
Télécopieur : (416) 646-3315

BNQ

CAN-BNQ 0413-210/1998 Amendements organiques - Composts - Détermination de la teneur en corps étrangers - Méthode granulométrique
CAN-BNQ 0413-220/1998 Amendements organiques - Composts - Détermination du taux d'assimilation d'oxygène - Méthode respirométrique

Office des normes générales du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 ou
1 800 665-CCSB (Canada seulement)
Télécopieur : (819) 956-5644

ONGC

CAN-CGSB 1.162 Revêtement de type émulsion pour stuc et maçonnerie
CAN-CGSB 1.143 Peinture-émail aux résines silicones - alkydes à l'aluminium, résistante à la chaleur
CAN-CGSB 1.208 Peinture-émail brillante à base aqueuse, marine, d'intérieur
CAN-CGSB 1.28 Peinture aux résines alkydes d'extérieur pour bâtiments
CAN-CGSB 1.69 Peinture à l'aluminium
CAN-CGSB 3.0 No 16.1 Méthodes d'essai des produits pétroliers et produits connexes - Soufre dans l'essence par spectrométrie de fluorescence X à dispersion d'énergie (EDXEF)
CAN-CGSB 1.1184 Revêtement à base de goudron de houille-résines époxydiques
CAN-CGSB 1.2 Boiled linseed oil

Association canadienne de normalisation (CSA)

Téléphone : (416) 747-4044
Télécopieur : (416) 747-2475

CSA

CAN-CSA B167-96 Norme de sécurité pour l'entretien et l'inspection des ponts roulants, des portiques, des monorails, des palans et des chariots - Sécurité publique
CAN-CSA B181.1 Tuyaux et raccords d'évacuation et de ventilation en ABS - Produits de plomberie
CAN-CSA B340 Sélection et utilisation de bouteille, tubes et autres récipients pour le transport des marchandises dangereuses, classe 2

CAN-CSA C22.3 3-98 Coordination électrique
CAN-CSA C22.2 No 60601-2-36-98 Appareils électromédicaux - Partie 2: Règles particulières de sécurité des appareils pour lithotritie créée de façon extra-corporelle
CAN-CSA C22.2 No 61010-2-043-98 Règles de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire - Partie 2-043: Prescriptions particulières pour les stériliseurs à chaleur utilisant de l'air chaud ou un gaz inerte chaud pour le traitement des matériels à usage médical et durant les procédés de traitement de laboratoire
CAN-CSA C22.2-18 Boîtes de sortie, boîtes pour conduit, raccords et accessoires
CAN-CSA C22.2-198.1 Tubes isolants extrudés
CAN-CSA C22.2-61010-2-042 Règles de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire - Partie 2-042: Prescriptions particulières pour autoclaves et stériliseurs utilisant des gaz toxiques pour le traitement des matériels à usage médical et durant les procédés de traitement de laboratoire
CAN-CSA C22.2-96 Câbles de puissance mobiles
CAN-CSA C71-2 Coordination de l'isolement - Partie 2: Guide d'application
CAN-CSA E1008-1 Interrupteurs automatiques à courant différentiel résiduel pour usages domestiques et analogues sans dispositif de protection contre les surintensités incorporé (ID). Partie 1: Règles générales
CAN-CSA E155-98 Interrupteurs d'amorçage à leur pour lampes à fluorescence (starters)
CAN-CSA E432-2 Prescriptions de sécurité pour lampes à incandescence - Partie 2: Lampes tungstène-halogène pour usage domestique et éclairage général similaire
CAN-CSA E60598-2-3 Luminaires - Partie 2: Règles particulières - Section 3: Luminaires d'éclairage public
CAN-CSA E60598-2-4 Luminaires - Partie 2: Règles particulières - Section 4: Luminaires portatifs à usage général
CAN-CSA E920 Ballasts pour lampes tubulaires à fluorescence - Prescriptions générales et prescriptions de sécurité
CAN-CSA ISO 9000-3 Quality management and quality assurance standards - Part 3: Guidelines for application of ISO 9001:1994 to the development, supply, installation and maintenance of computer software
CAN-CSA Z796 Informations sur les accidents

Pour interroger la base de données des Normes nationales du Canada, visitez le site Web du Conseil canadien des normes à : <http://www.ccn.ca>.

ACTIVITÉS À VENIR

■ Les 26 et 27 octobre : Conférence technique et assemblée générale annuelle de l'Association canadienne de vérification environnementale, à Toronto. Pour en savoir plus, téléphoner à John Pawley, directeur général au (905) 814-1160.

Voici une liste des normes en voie d'élaboration (e), de révision (r), d'annulation (a) ou de modification (m). Des exemplaires sont offerts pour révision par les organismes d'élaboration de normes accrédités désignés. Des frais minimes s'appliquent ordinairement pour chaque exemplaire d'un document commandé. Veuillez noter que ces projets de documents sont distribués uniquement pour révision et commentaires, et non en vue de leur application.

Office des normes générales du Canada (ONGC)

Téléphone : (819) 956-0425 ou
1 800 665-CCSB (Canada seulement)
Télécopieur : (819) 956-5644



CAN/CCSB-3.22-97 Carburateur d'aviation, coupe large (m)
CAN/CCSB-3.23-97 Carburateur d'aviation, type kérosène (m)
CAN/CCSB-3.25-94 Essence d'aviation (Grades 80, 100 et 100 LL) (m)
CAN/CCSB-9.47-93 Papier bond pour l'impression de chèques au moyen du système de la reconnaissance de caractères magnétiques (m)

Accréditation

❖ Nouvelles accréditations LABORATOIRES

Le Conseil canadien des normes a accrédité les laboratoires suivants dans le cadre du Programme d'accréditation des laboratoires - Canada (PALCAN). Pour en savoir plus sur la portée d'accréditation de ces laboratoires, visitez notre site Web (<http://www.ccn.ca>) ou communiquez avec notre Division de l'information ou avec le laboratoire concerné.

- IRC Integrated Resource Consultants de Richmond, Colombie-Britannique
- Norwest Labs (Calgary), Norwest Soil Research Ltd. de Calgary, Alberta
- Laboratoires des mines, Ressources naturelles Canada - Nepean de Nepean, Ontario

Des organismes européens s'entendent sur l'accréditation des SME

Un accord de reconnaissance mutuelle signé par certains organismes européens d'accréditation s'étend maintenant aux systèmes de management environnemental (SME).

Le European Co-operation for Accreditation a élaboré un accord multilatéral en vertu duquel les organismes européens d'accréditation reconnaissent l'équivalence de l'accréditation accordée aux organismes de certification,

Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)

Téléphone : (416) 757-3611
Télécopieur : (416) 757-8915



CAN/ULC-S612 Norme pour boyau pour liquides inflammables et combustibles

CAN/ULC-S620 Norme pour obturateurs de buse pour boyau pour liquides inflammables et combustibles

CAN/ULC-S633 Norme pour raccords flexibles de boyau souterrain pour liquides inflammables et combustibles

CAN/ULC-S634 Norme pour raccords pivotants de boyau pour liquides inflammables et combustibles

CAN/ULC-S770 Norme pour méthode d'essai pour déterminer la résistance à long terme des mousses isolantes unicellulaires thermiques

ORGANISME D'ENREGISTREMENT

- AQR Canada, Inc., de Mississauga, Ontario, a été accrédité en tant qu'organisme registraire de système de management environnemental.

❖ Retrait d'accréditation

Les laboratoires ci-dessous ont renoncé à l'accréditation du PALCAN.

- Ivaco Rolling Mills de L'Orignal, Ontario
- Walker Industries, Walker Laboratories de Thorold, Ontario
- Con-Test Division of Contamination Containment Technology Inc. de Pickering, Ontario

d'étalonnage et d'essais. Depuis juin, cet accord inclut les organismes registraires de SME.

La partie de l'accord se rapportant aux SME a été, à la suite d'un processus d'évaluation par les pairs, signée par certains organismes d'accréditation d'Allemagne, du Danemark, d'Espagne, de Finlande, de France, d'Irlande, d'Italie, de Norvège, du Royaume-Uni et de Suisse. D'autres organismes d'accréditation devraient pouvoir bientôt en faire autant.



Un réseau bien capté partout dans le monde.

UL couvre la planète.

Doté d'un réseau des plus vastes d'organismes d'évaluation de la conformité, UL vous emmène où vous voulez, d'un point A à des points B, C ou D. UL, plus qu'un simple réseau de bureaux, offre une combinaison de services hors pair. Avec UL, vous aurez accès à tout, des essais sur la sécurité aux essais sur la performance en passant par l'enregistrement des systèmes. Autant de services économiques réunis pour votre commodité! UL saura répondre à vos besoins petits ou grands, nationaux ou internationaux, en mettant le monde à votre portée.

© 1998 Underwriters Laboratories Inc.

Soutien la National Electrical Safety Foundation (NESF).



Pour en savoir plus, aux É.-U. et au Canada, appelez le 1-888-UL-XPORT (859-7678). Pour tout renseignement au Canada, contactez John Woods au 613-742-6965, ou Elizabeth Paddan à ULC au 416-757-3611, ext. 61264. Visitez notre site Web au www.ul.com.

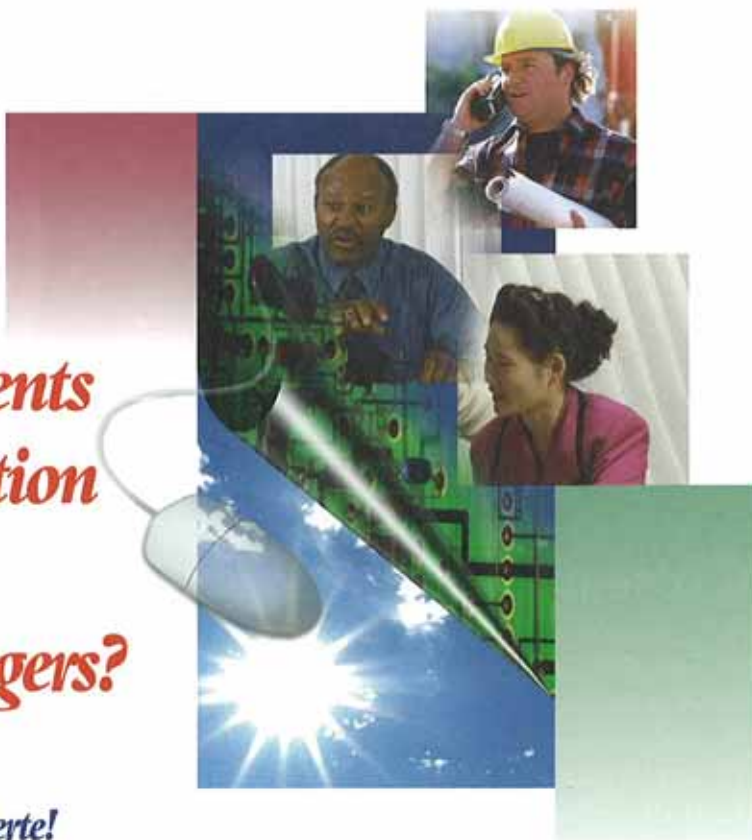
États-Unis • Underwriters' Laboratories of Canada • Danemark (DEMKO) • Italie • Suède • Mexique
Royaume-Uni • Japon • Chine • Taiwan • Hong Kong • Singapour • Malaisie • Corée • Inde

RETOUR DEMANDÉ
Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 9Z9



Conseil canadien
des normes

Des changements de réglementation dans les marchés étrangers?



*Exportateurs, soyez en **Alerte!***

Alerte! préviendra par courrier électronique les exportateurs des changements aux règlements des marchés étrangers. Pour tirer parti de ce service, il suffit de l'activer, de choisir les catégories de produits visées et d'en fixer les paramètres modifiables, tout cela grâce à une boîte à outils Web d'utilisation facile. Voilà donc un moyen rapide, convivial et automatique de surveiller ce qui se passe sur les marchés étrangers. Pour en savoir plus, visitez le site <http://www.ccn.ca>.

Service pilote offert dès octobre.

Canada

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Bk
05333393